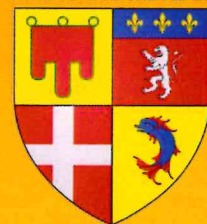


VEYRIÈRES

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



BULLETIN MUNICIPAL



DÉCEMBRE 2019



Permanences du secrétariat de mairie de 8h à 12h

- Lundi**
- Mardi**
- Jeudi**
- Vendredi**

Secrétaire: Marie Laure Dubois



04 71 69 63 02



04 71 69 64 34



mairie-veyrieres@wanadoo.fr

Le mot du Maire

A l'occasion de la publication de ce douzième bulletin municipal, je souhaite évoquer en quelques lignes, les réalisations accomplies dans notre commune durant cette dernière mandature.

La pépinière d'arbres de haies, projet mené conjointement avec la communauté de communes, est florissante.

Nicolas Lachaze développe son entreprise avec dynamisme et a créé plusieurs emplois.

Laveix est désormais entièrement loti.

Dans toutes ses maisons bien entretenues vivent de belles familles avec beaucoup d'enfants. Dans la plupart des hameaux, des familles ont rénové ou construit des maisons pour s'y installer.

Une jeune génération arrive à Veyrières !

Chaque année nous améliorons notre réseau routier.

Plusieurs tronçons restent encore à réaliser.

Ces travaux ont tous été autofinancés sans recours à l'emprunt et sans jamais augmenter la fiscalité locale.

D'autres projets importants sont à prévoir dans un avenir proche.

Nous avons l'obligation de mettre en œuvre un plan local d'urbanisme intercommunal, le PLUI. Il est en phase d'élaboration.

C'est un enjeu majeur pour notre commune car il permettra de définir les zones constructibles ou non.

Des concertations pourront être prévues à ce sujet, avec les habitants.

La station d'épuration doit être entièrement refaite, elle n'est plus aux normes. Après une phase d'étude, les travaux seront en partie financés par l'agence de l'eau Adour-Garonne.

Des travaux seront également prévus pour réhabiliter le logement du presbytère et pour cela nous pourrions bénéficier de subventions du département, de l'état et de la communauté de communes.

Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe municipale pour son engagement au service de Veyrières.

Je n'oublie pas de féliciter les présidents d'associations et leurs membres pour leur dynamisme. Hervé Mommalié et l'équipe des chasseurs.

Véronique Chazoule et Cécile Mommalié et le comité des fêtes.

Tous contribuent à l'animation et à la vitalité de notre village.

Merci à Marie-Laure et Yves pour leur efficacité et leur disponibilité.
Merci à Monique, Marie et Gilbert pour l'élaboration de ce bulletin.

Je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes et une très belle année 2020.

Budget de fonctionnement 2019

Dépenses

Charges à caractère général	49520,00
Charges de personnel, frais assimilés	55350,00
Atténuation de produits *	2770,00
Autres charge de gestion courante	21800,00
Charges financières	1810,00
Charges exceptionnelles	7500,00
Dépenses imprévues	10043,26
Virement à la section d'investissement	64825,64
Opération d'ordre transfert entre section	1449,00
TOTAL	215067,90

* Afin d'assurer à chaque commune la compensation des conséquences financières liées à la suppression de la taxe professionnelle, est créé un Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources. Pendant une période fixée à 20 ans, les ressources fiscales de chaque commune seront, selon le cas : diminuées d'un prélèvement au profit du FNGIR ou augmentées d'un reversement des ressources provenant de ce fonds.

Combustibles
Carburants
Electricité
Entretien:
- bâtiment, voiries
- matériel roulant
- réseaux
- biens mobiliers
Fourniture:
- petits équipements
- de voirie
- administratives
- d'entretien
Taxes foncières
Assurance
Honoraires

Taxes foncières et d'habitation
Cotisation sur la VAE (Valeur Ajoutée des Entreprises)
Imposition forfaitaire sur Entreprise
Fonds de péréquation de ressources
Taxes sur les pylones électriques
Taxes sur l'énergie hydraulique
Taxes additionnelles droits de mutation

Recettes

Produits services	4518,00
Impôts et taxes	134389,00
Dotations et participations	30108,00
Autres produits de gestion courante	24000,00
Produits exceptionnels	411,00
Excédent reporté	21641,90
TOTAL	215067,90

Budget d'investissement 2019

Dépenses

Opérations d'équipements	122754,00
Opérations d'équipements reportées	157295,55
Emprunts et dettes assimilées	13750,00
TOTAL	293799,55

Mobilier
Matériel
Outillage
Bâtiments communaux

Recettes

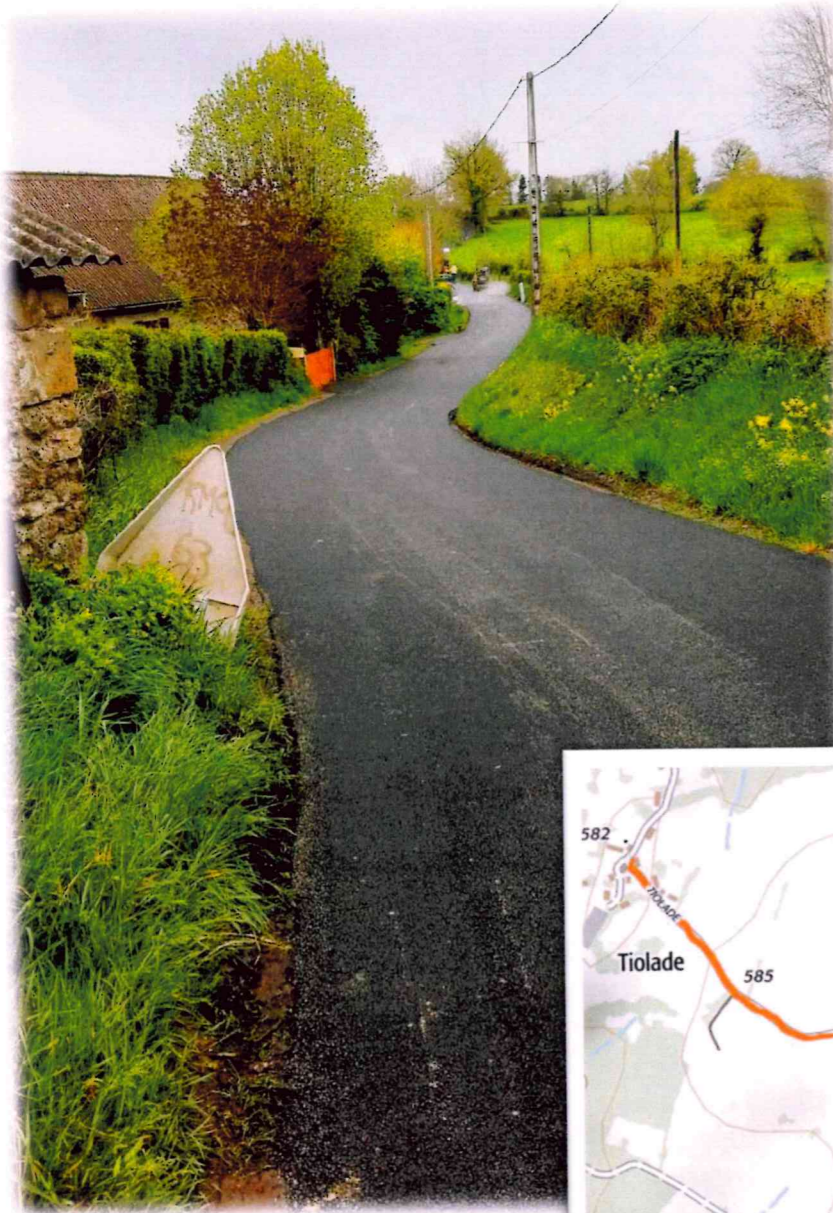
Subventions d'investissement	57405,36
Dotations, fonds divers et réserve	42300,00
Dépôts et cautionnements reçus	800,00
Excédents de fonctionnement	127019,55
Virement de la section de fonctionnement	64825,64
Ordre de transfert entre sections	1449,00
TOTAL	293799,55

Historique des budgets de 2014 à 2019



■ Budget de Fonctionnement
■ Budget d'investissement

Travaux Routiers

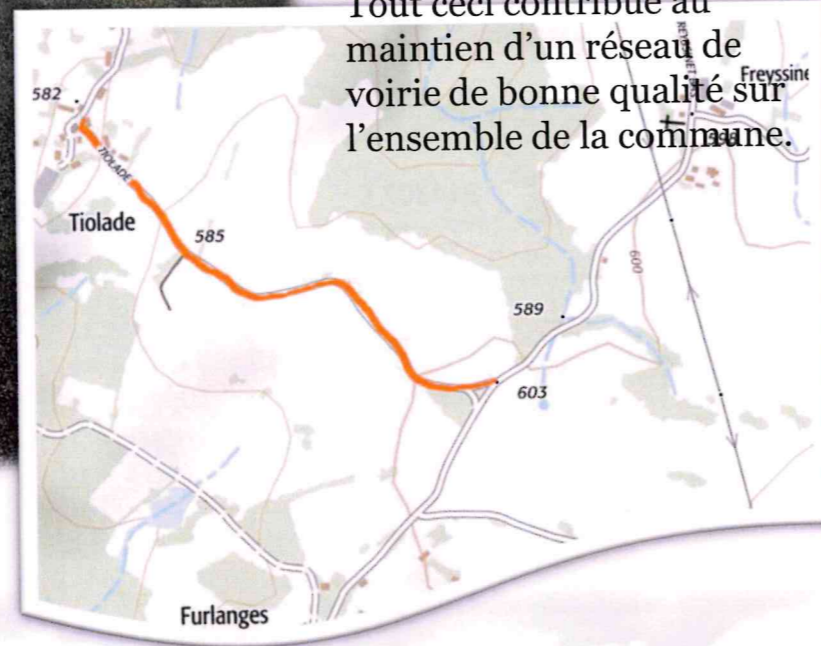


Comme chaque année une part importante du budget est dédiée aux travaux d'entretien et de réfection de voirie.

Cette année nous avons réalisé 920 m d'enrobé à chaud du croisement de La vizade à Tiolade.

En complément de ces gros travaux il faut ajouter le curage des fossés et la pose de goudron réalisé par yves tout au long de l'année sur l'ensemble de nos routes.

Tout ceci contribue au maintien d'un réseau de voirie de bonne qualité sur l'ensemble de la commune.



Coût de l'opération
(linéaire de travaux en orange)

Montant HT : 64721,00 €
Tva 20% : 12944,20 €
Montant TTC : 77665,20 €



Subvention :
Fonds Cantal Solidaire 18000,00 €

Travaux Divers



Devenus trop envahissants et mettant en danger la toiture de l'église les trois sapins sont tombés ce printemps . Chacun a pu constater à quel point l'église était engloutie par ces trois géants et redécouvrir toute les formes de ce bel édifice. Il reste malgré tout à écimer les bouleaux pour que l'église soit à nouveau en pleine visibilité. Très prochainement le dispositif d'illumination du clocher, hors service depuis plusieurs mois, sera remplacé.



Pavillon locatif Laveix
Aménagement d'une terrasse et enrochement du talus

Coût de l'opération Terrasse
Montant ht : 9424,00 €
Montant ttc : 10366,40 €

Coût de l'enrochement
Montant ht : 2975,00 €
Montant ttc : 3570,00 €



Etat-Civil...



NAISSANCES

- Le 14 décembre 2018** **Albane BEZIAT**, fille de Camille et Clément Beziat, petite-fille de Nicole et Gérard Monteil, arrière petite-fille de Renée Chanut.
- Le 09 septembre 2019** **Victor CREMER**, fils de Caroline Davoust et Rémi Cremer, petit-fils de Marie-Christine Dussud et Patrick Davoust.
- Le 16 septembre 2019** **Victor FERRANDERY**, fils de Jessica Gozlan et Maxime Ferrandery, petit-fils de Annie et Bernard Ferrandery et arrière petit-fils de Renée Chanut.
- Le 23 octobre 2019** **Gabin BOURGEIX**, fils de Stéphanie Cueille et Jean-Yves Bourgeix, petit-fils de Annie et André Cueille.
- Le 25 octobre 2019** **Alix CHAZOULE**, fille de Laëtitia et Dorian Chazoule, petite-fille de Véronique Chazoule, et arrière petite-fille de Yvette et Robert Valetou.
- Le 03 décembre 2019** **Zoé MAZIERES**, fille de Vinciane et Erwan Mazières, petite-fille de Maryse et Jean-Claude Mazières

BAPTÊME CIVIL

Le 22 juin 2019

Samedi 22 juin 2019, a été baptisée en Mairie de Veyrières, Emy LEFEBVRE, fille de Julie et Xavier LEFEBVRE, petite-fille de Sylvie et Gérard Miécaze et arrière-petite-fille de Yvonne Luc et Germain Miécaze.



DECES

Le 01^{er} mars 2019 **Jean-Pierre ANDRIEUX**, domicilié Le Bourg de Veyrières, âgé de 61 ans.

Le 1^{er} mars, les habitants de Veyrières apprenaient avec stupeur le décès de Jean-Pierre Andrieux.

Agriculteur et exploitant forestier, Jean-Pierre était très estimé, ce dont témoignait la grande affluence lors de ses obsèques.

Il était aussi élu depuis 2001 et ses collègues du Conseil Municipal ont observé une minute de silence en sa mémoire, lors d'une réunion après sa disparition.

Toute la population a été affectée et a partagé le très grand chagrin de sa famille.

Le 07 juillet 2019 **Marcelle SOULIER née MOREAU**, domiciliée à Arpajon (91), âgée de 95 ans.

Le 17 août 2019 **Henry TARICO** (*compagnon de Christine FAGOT*), domicilié à Condé-en-Brie, âgé de 89 ans.

Le 29 octobre 2019 **Paul SERRES**, domicilié à Furlanges – Veyrières, âgé de 95 ans.

Le 19 novembre 2019 **Marcelle CIRGOUDOUX née DUPORT**, domiciliée Le Bourg de Veyrières, 92 ans.



Les festivités de l'été 2019

La fête !!!

Comme chaque année, les habitués étaient au rendez-vous pour partager un bon moment de convivialité. Pendant que certains s'étaient réunis autour du bar pour l'apéritif et se remettre du concours de pétanque disputé sous un soleil torride, notre équipe préparait le célèbre *boeuf à la broche* et l'*aligot géant* que tout le monde apprécie depuis tant d'années.

Il faut noter que cette année Gérard a eu la merveilleuse idée de faire porter un plateau repas à tous nos aînés qui ne pouvaient se déplacer. Robert et Françoise se proposèrent pour faire la distribution. Un grand merci à tous les trois. C'est un bel exemple de générosité et de savoir vivre ensemble.



Le vide grenier !!!

Malgré la publicité faite pour attirer les amateurs de vide grenier, nous n'avons pas rempli notre objectif. Nous avons néanmoins passé une bonne journée sous le soleil. Merci à tous ceux qui étaient présents.



Et pourtant, nous avons engagé le fameux duo de mimes : *Los amigos crenios*, composé du fabuleux « *Sergio Marso* » et de la non moins talentueuse « Martha de la Comunicacion », reformé uniquement pour la soirée, par leurs agents respectifs Julus de Mommalias et Davis Raynaldi (ci-dessous en train de se restaurer avec des grillades et des frites préparées par le chef William, 5 étoiles à notre guide).

Domage...



Une nouvelle saison...

Comme à l'accoutumée, début septembre annonce la reprise de la chasse. Chaque week-end, avant d'arpenter la campagne, les chasseurs se retrouvent au préau.

L'ouverture est traditionnellement marquée par la remise des cartes aux adhérents de l'ACCA de Veyrières, qui a eu lieu le samedi 24 août 2019.



Hervé Mommalié et Serge Bac
délivrent à la première adhérente «féminine»,
en la personne de Anaïs TAMAYO (petite-fille de Irène Andrieux),
la carte de sociétaire, pour la saison 2019-2020.

Dans la continuité de la tradition familiale, Anaïs a montré tout son talent, dès le début de saison, via un fameux doublé...



Bravo à cette jeune femme pour cette première !

A l'initiative de Jean-Pierre Andrieux, la Fédération Départementale des Chasseurs du Cantal a décerné un diplôme d'honneur à Hervé Mommalié, pour les vingt ans de services rendus à la société de chasse de Veyrières, en sa qualité de Président !



Félicitations à Hervé pour cette belle distinction...



Ensuite, le verre de l'amitié a été partagé dans une ambiance attristée, chacun ayant une pensée toute particulière pour leur ami Jean-Pierre.

Bravo au jeune Louis Babut qui commence brillamment sa carrière de chasseur !

En effet, il a réalisé un mémorable triplé, évènement qui s'est très vite répandu dans le milieu de la chasse et lui a valu de vives félicitations...

Nombreux sont ceux qui aimeraient égaler une telle réussite...



Après l'effort, le réconfort, il faut se mettre aux fourneaux...

Chantal, toujours fidèle à son poste, fait montre de ses talents de Chef !



Avant la dégustation, et pour la première fois, l'honneur revient à une femme de flamber le foie du sanglier...



Jacques Lampre, Robert Salvary et Jean-Claude Leymonie.



Les chasseurs de Veyrières remercient chaleureusement

William Bonhomme

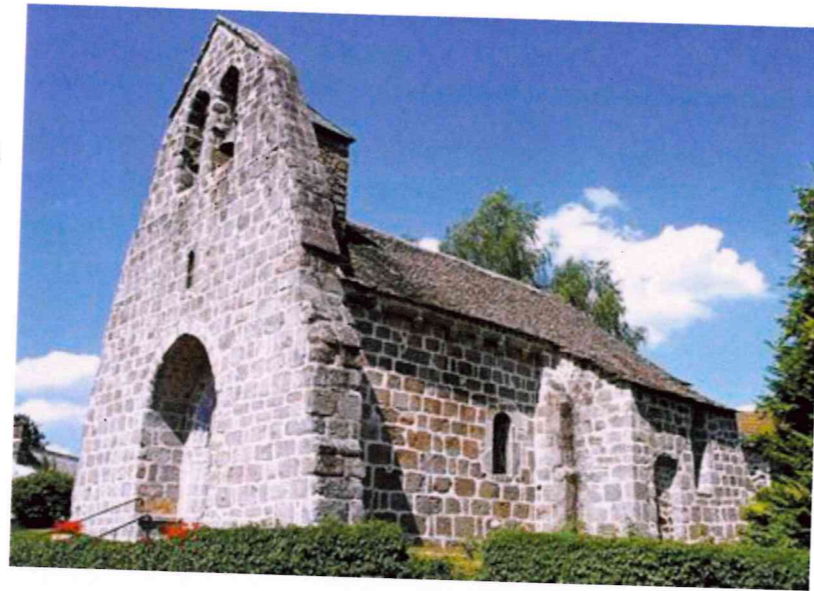
pour sa disponibilité lorsque l'ACCA fait appel à lui.

En effet, il est une aide précieuse pour la découpe du gibier et la cuisson des viandes lors des moments festifs organisés en cours d'année.

Fête de l'Assomption...

Le jeudi 15 août, à 18 heures, le Père Malvezin et le Père Delpirou ont célébré une messe en l'église Sainte-Croix.

Au cours de cette célébration, la jeune Ninon de Champs-sur-Tarentaine a été baptisée.



Paroissiens d'ici et des environs, vacanciers et la famille de Ninon formaient une belle assemblée.



Après la cérémonie tous les participants se sont retrouvés autour de l'église pour un agréable moment de convivialité.



11 NOVEMBRE 2019

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

Le 11 novembre 1918, à 11 heures, l'armistice entre la France et l'Allemagne marque la suspension des combats et le début des grandes négociations. La fin de la guerre de 1914-1918 est proche. C'est au moment de la signature des traités de paix à Versailles, le 28 juin 1919, que la paix triomphe. La sortie de guerre est alors actée..

Ce lundi 11 novembre 2019, le conseil municipal, entouré de peu de population, s'est retrouvé pour la traditionnelle cérémonie de commémoration.

Il est de notre devoir à tous, de transmettre à nos enfants la célébration de la liberté retrouvée le jour de l'armistice du 11 novembre 1918 mettant ainsi un terme à quatre années terribles.



Catherine Maisonneuve a donné lecture du message de Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'état auprès de la ministre des Armées, qui a eu une pensée pour ceux qui tombent au combat de nos jours. Le "monde combattant" ce sont les anciens combattants, des Grandes Guerres, mais ce sont aussi celles et ceux qui s'engagent aujourd'hui sur les théâtres d'opérations extérieures, au péril de leur vie.

Après la lecture des noms des soldats de la commune morts pour la France et un moment de recueillement nous nous sommes retrouvés autour d'un apéritif républicain .

Qi Gong

Nous avons le plaisir d'accueillir depuis l'automne une nouvelle activité à la salle polyvalente de Veyrières.
Chaque mercredi à 19 heures Jean-Louis Brette, diplômé de Qi Gong thérapeutique vient dispenser un cours d'une durée d'une heure.



Le Qi Gong c'est quoi ?

C'est une gymnastique douce et lente basée sur les principes de la médecine traditionnelle chinoise.

Il est utilisé en prévention de maladies, pour améliorer la qualité de vie, aider à soulager les douleurs, renforcer le système immunitaire et à développer calme et sérénité. On remarque de plus en plus sa présence en milieu hospitalier pour adoucir les thérapies ou maladies lourdes.

Santé & Bien être



Une séance débute par un premier moment de recentrage, de ressourcement où nous contrôlons notre respiration.

Les automassages qui suivent aident à stimuler les 5 organes cœur, poumon, foie, rate, rein et à dénouer les tensions.

Nous clôturons par des mouvements lents, des enchaînements chorégraphiques aux intitulés souvent poétiques, toujours sous contrôle de notre respiration.

Une heure d'évasion, de détente, de sourire qui nous permet de prendre du recul, de nous calmer, et de revitaliser notre organisme.

Si cela vous intéresse, venez nous rejoindre un mercredi à 18h50, séance de découverte offerte.



Repas des aînés 2019



Mardi 3 décembre, comme le veut la tradition, nous étions 31 réunis à la salle polyvalente autour d'une table magnifiquement dressée par Marie Laure. Une table très colorée sur le thème des Matriochkas.

Cette année le repas était réalisé par « la maison des gourmets à Ussel » et chacun a pu apprécier la qualité des produits proposés.

Nous avons eu une pensée pour les personnes disparues dans l'année et celles et ceux qui n'ont pu se déplacer. Nous leur adressons tous nos vœux de bonne santé.



L'après midi s'est déroulée dans la bonne humeur, ce qui rend cette rencontre annuelle très appréciée et attendue de tous. Que souhaiter de mieux que de se retrouver l'an prochain encore plus nombreux...



FRELONS ASIATIQUES...



Depuis 2017, un plan d'action visant à lutter contre les frelons asiatiques est élaboré via notamment la FREDON Auvergne auquel s'associe, cette année, la Commune de Veyrières.

Ce programme est construit autour d'un dispositif de surveillance visant à établir une cartographie de la répartition des frelons asiatiques sur le territoire auvergnat mais aussi, l'encadrement et l'accompagnement des actions de lutte, pour la destruction des nids.

Aussi, les particuliers sont invités à signaler, en Mairie, toute présence de nids de frelons asiatiques sur le territoire communal.

La destruction des nids sera confiée à un professionnel et les frais générés seront intégralement supportés par la Collectivité.

Cet insecte impactant à la fois la biodiversité, la santé publique, et l'apiculture, merci d'avance pour votre précieuse collaboration.



L'avez-vous vu ?

Nid primaire
visible entre avril et mai



Petit nid installé dans des espaces protégés des intempéries. Il ne contient que quelques alvéoles. La fondatrice dépose ses œufs à l'intérieur. **Avant destruction**, à distance raisonnable, regarder si vous voyez voler un frelon asiatique.

Soyez vigilants dès le **mois d'avril** pour une détection la plus précoce possible des nids.

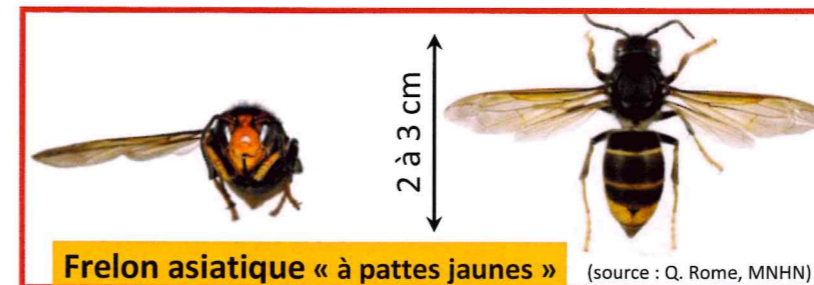
Nid secondaire
visible à partir de juin



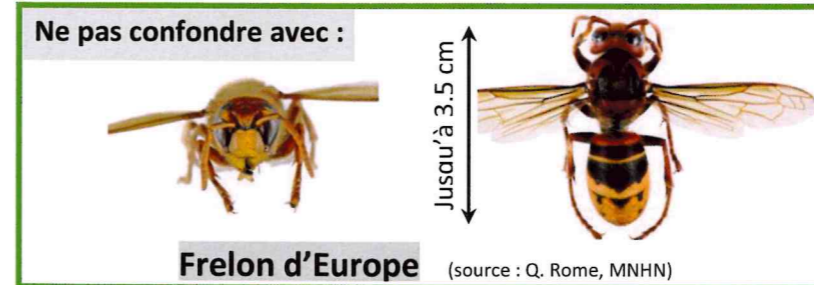
Gros nid rond ou ovale souvent dans les arbres à plus de 10 m de haut.

Pierre Falatico, 2012

LE FRELON ASIATIQUE



Frelon asiatique « à pattes jaunes » (source : Q. Rome, MNHN)



Ne pas confondre avec : Frelon d'Europe (source : Q. Rome, MNHN)



Prédation sur abeilles.

INRA, THIERY Denis, MAHER

Insecte indésirable considéré comme hautement invasif, introduit en France en 2004 accidentellement. Il affecte la biodiversité, notamment par son importante consommation d'insectes, dont les abeilles.

Aidez-nous à suivre et à enrayer son expansion !
Signalez-nous la présence d'individus ou de nids dans votre localité.
Pour confirmer l'identification, inscrivez-vous sur la plateforme www.frelonasiatiques.fr

N'éliminez pas les nids vous-même !
Faites appel à un professionnel
(liste fournie en Mairie)



Les partenaires du territoire Auvergnat : FRGDS, GDS, GDSA Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Syndicats des Apiculteurs 63, APICANTAL, CIVAM Apicole du Velay, DDPP, Coopérative des producteurs de miel, Syndicat apicole 43

Avec le soutien financier de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes



INFOS DIVERSES...

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2019...

Via les services de l'INSEE, la Commune de Veyrières a procédé au recensement de sa population en janvier dernier.

102 adresses ont été recensées : 60 en résidences principales, 29 en résidences secondaires et 13 logements vacants.

119 personnes ont été recensées sur le territoire communal.

STOP AUX LINGETTES...

- Lingettes de tous types et serviettes jetables, en papier ou textile
- Protections féminines (tampons, applicateurs, emballages, serviettes hygiéniques...)
- Préservatifs
- Coton-tige
- Couches pour bébés
- Huiles de vidanges, solvants, fonds de peinture, acides et produits chimiques
- Produits phytosanitaires de jardin et notamment les désherbants.

Tous ces produits doivent être mis dans votre poubelle ou apportés dans des centres spécialisés (déchetterie ou autres) mais surtout pas évacués dans vos WC ou éviers.

Pourquoi ?

Ces produits entraînent des problèmes au niveau des réseaux d'assainissement et des stations de dépollution.

Ils s'agglutinent dans le réseau des eaux usées et peuvent obturer les canalisations, impliquer des remontées d'odeur et bien d'autres désagréments tant chez l'utilisateur que sur les réseaux d'assainissement et les stations de dépollution.

Au final, ces produits vont engendrer des coûts supplémentaires d'exploitation qui inévitablement seront un jour ou l'autre répercutés sur la facture de chaque abonné.



Office de Tourisme de Sumène Artense

6 Place de l'Église
15270 Champs-sur-Tarentaine
info@tourisme-sumene-artense.com
www.tourisme-sumene-artense.com
Du lundi au vendredi 9h30/12h30-14h/17h
04 71 78 76 33

On vous attend sur
f @officedutourismedesumeneartense
i sumene.artense.cantal

**Merci à toutes les associations
de nous informer des
animations que vous
organisez en 2020 afin de
créer le guide
"Festivités 2020".
Envoi par mail à :
info@tourisme-sumene-
artense.com**

Collecte de bouchons



Dans le cadre du label pavillon bleu, une collecte de bouchons est organisée sur le territoire Sumène Artense. Ils seront ensuite remis à l'association « **Les Bouchons d'Amour** », pour l'acquisition de matériel pour handicapés et des opérations humanitaires ponctuelles.

Nous les collectons à l'Office de Tourisme de Champs sur Tarentaine.

6 place de l'église ☎ 04 71 78 76 33
15270 Champs-sur-Tarentaine-Marchal



© LES BOUCHONS D'AMOUR

Taxe de séjour

TAXE DE SEJOUR 2020			
Catégorie des hébergements	Tarif retenu par la CCSA	Part départementale	TOTAL
Palace	3,00 €	0,30 €	3,30 €
Hôtels de Tourisme 5* - Résidence de Tourisme 5* - Meublés de tourisme 5*	0,70 €	0,07 €	0,77 €
Hôtels de Tourisme 4* - Résidence de Tourisme 4* - Meublés de tourisme 4*	0,70 €	0,07 €	0,77 €
Hôtels de Tourisme 3* - Résidence de Tourisme 3* - Meublés de tourisme 3*	0,50 €	0,05 €	0,55 €
Hôtels de Tourisme 2* - Résidence de Tourisme 2* - Meublés de tourisme 2*	0,40 €	0,04 €	0,44 €
Villages de vacances 4* et 5*			
Hôtels de Tourisme 1* - Résidence de Tourisme 1* - Meublés de tourisme 1*			
Chambres d'hôtes	0,40 €	0,04 €	0,44 €
Villages de vacances 1*, 2* et 3*			
Emplacement dans une aire de camping-cars et parc de stationnement touristique pour 24 H.	0,40 €	0,04 €	0,44 €
Terrain de Camping et terrain de caravanage 3* et 4*	0,40 €	0,04 €	0,44 €
Terrain de Camping et terrain de caravanage 1* et 2* ou équivalent, port de plaisance	0,20 €	0,02 €	0,22 €
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air.	3%	0,30%	3,30%

Le taux s'applique par personne et par nuitée.
En l'application de l'article L.2333-30 du CGCT, le montant afférent de la taxe de séjour est plafonné au tarif le plus haut soit 3€.

Retrouvez toutes les informations
sur notre site internet
www.tourisme-sumene-artense.com
rubrique "Espace Pro"



Venez tester le VTT à assistance électrique à l'Office de Tourisme de Champs sur Tarentaine (toute l'année).

VELOS électriques

Durée	Juniors 12/16 ans + 1m50	Adultes
1 H	6,00 €	7,00 €
2 H	9,00 €	11,00 €
3 H	12,00 €	15,00 €
4 H ou 1/2 Jnée	15,00 €	19,00 €
1 jour	20,00 €	25,00 €
2 jours	30,00 €	35,00 €





Les 4 saisons à « la Crouhoune »

